



## Accrochage malus? Franchise?

Par **Sculyjoly**, le **20/06/2013** à **19:49**

Bonsoir,

J'ai eu un accrochage avec une voiture. J'étais sur une route de campagne je me suis serré en voyant une voiture en face arriver. Celle ci n'a pas pris le virage en longeant ce dernier mais la coupé et ma percuté. J'ai tout fait pour l'éviter en restant maître de mon véhicule je me suis tout de suite arrêté car je n'allais pas très vite à 200m d'un stop. Cette voiture à continué et a eu des dégâts supplémentaires sur le côté droit( rien a voir avec moi elle n'a pas su maîtriser son véhicule). En toute objectivité je pense qu'elle ne m'a pas vu et surprise de me voir elle a essayé de s'arrêter 10 m plus loin. Nous avons pas été d'accord lors de la réalisation du constat. J'ai donc pris des photos et déposer un constat narrant ma version ainsi que 2 témoignages de collègues présents dans ma voiture pendant l'accrochage.

L'expert est venu ce Matin en sachant que ma voiture a juste une éraflure en me disant avec un coup de polisse c'est parti! "Le dossier est clos". Mais cela ne me dit pas si je dois payer ma franchise? Si je vais avoir un malus? Alors que je roulais comme tous les jours.

Merci d'avance